



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 9 juin 2015 à 11 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Me Alain R. Roy, secrétaire d'arrondissement

CA15 30 06 0171

OUVERTURE - SÉANCE

À 11 h 07

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉ

10.01

CA15 30 06 0172

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 9 juin 2015 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens n'a été posée.

CA15 30 06 0173

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - DUPRAS LEDOUX INC. - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - ÉCLAIRAGE DE PARCS ET CONTRÔLE D'ACCÈS - PARCS ALEXIS-CARREL, SAINTE-MARTHE ET SAMUEL-MORSE ET DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO RP 15 PARC-03

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer, un contrat de 52 917,24 \$ taxes incluses, à la firme Dupras Ledoux inc., conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-15-PARC-03 (4 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 52 917,24 \$ taxes incluses, pour des services professionnels en ingénierie - éclairage de parcs et contrôle d'accès des parcs Alexis-Carrel, Sainte-Marthe et Samuel-Morse et de la rampe de mise à l'eau;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 29,40 % par la ville centre, pour un montant de 15 555,54 \$ et à 70,60 % par l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour un montant de 37 361,70 \$.

ADOPTÉ

20.01 1151163013

CA15 30 06 0174

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - DEMIX CONSTRUCTION INC. - PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE PRR LOCAL 2015 SUR DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-ING15-08

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Demix Construction inc. au montant de 3 512 344,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-ING15-08 (9 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 3 845 794,92 \$ taxes incluses, pour le programme de réfection routière PRR local 2015 sur diverses rues de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par la Ville centre.

ADOPTÉ

20.02 1152726015

CA15 30 06 0175

ABROGATION - RÉOLUTION NUMÉRO CA15 30 06 0167 - NOMINATION - MEMBRE CITOYEN - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'abroger la résolution numéro CA15 30 06 0167 adoptée lors de la séance du conseil du 2 juin 2015.

DE nommer, madame Diane Thomas, citoyenne de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, membre citoyen au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de deux (2) ans à compter du 7 juin 2015.

ADOPTÉ

51.01 1151528003

CA15 30 06 0176

LEVÉE - SÉANCE

À 11 h 12

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2015.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement